

TRANSACTION D'UN BLOC D'ENVIRON 5% DU CAPITAL DE MR.BRICOLAGE SA ÉLARGISSEMENT DU FLOTTANT

La Chapelle-Saint-Mesmin, le 30 mai 2018 à 18h00 – Mr.Bricolage SA, fédérateur du commerce indépendant de proximité pour l'aménagement de la maison et du jardin, annonce que l'ANPF¹, a cédé ce jour hors marché un bloc de 500 000 actions Mr.Bricolage SA à des institutionnels français n'agissant pas de concert.

Le concert formé autour de l'ANPF, une société dont le capital est composé d'actionnaires adhérents de l'enseigne Mr.Bricolage, a souhaité favoriser la liquidité de l'action Mr.Bricolage SA tout en marquant toujours l'engagement fort des adhérents au capital de Mr.Bricolage.

A l'issue de la transaction, la proportion d'actions réparties dans le public augmente pour s'établir à environ 37,87% du capital de Mr.Bricolage SA et 60,15% du capital restent détenues par le concert ANPF.

Le bloc d'actions représente 4,81% du capital, il a été acquis par Amiral Gestion et Keren Finance, deux sociétés de gestion françaises indépendantes. A cette occasion, Amiral Gestion a franchi à la hausse le seuil de 5% des droits de vote et détient, au 24 mai 2018, 900 904 actions représentant 5,99% des droits de vote et 8,97% du capital de Mr.Bricolage SA.

La déclaration a été transmise et publiée sur le site de l'AMF le 29 mai 2018.

Le Groupe publiera ses Résultats semestriels 2018 le mercredi 25 juillet après bourse.

A propos du Groupe Mr.Bricolage (chiffres à fin 2017)

Le Groupe Mr. Bricolage, qui développe les enseignes à forte notoriété Mr.Bricolage et Les Briconautes, est le spécialiste du commerce indépendant en bricolage de proximité en France avec 687 points de vente, sous enseignes ou affiliés. A l'international, le Groupe est implanté dans 8 autres pays avec 68 magasins.

Mr. Bricolage SA (MRB - FR0004034320) est coté sur le compartiment B de Euronext Paris et fait notamment partie des indices Euronext PEA-PME 150 et CAC All Shares. Mr. Bricolage SA est éligible au PEA-PME.



Mr. Bricolage

Eve Jondeau

Directrice de la communication financière

Tél : 02 38 43 21 88

eve.jondeau@mrbricolage.fr

Calyptus

Marie Calleux / Grégory Bosson

Relations presse et investisseurs

Tél : 01 53 65 68 63 / 37 90

mrbricolage@calyptus.net

Retrouvez toute l'information du Groupe Mr.Bricolage sur : www.mr-bricolage.com

(1) Le Groupe actionnaire majoritaire de Mr.Bricolage SA est formé par le concert des sociétés ANPF, SIMB, SIFA et SIFI. La société ANPF détient 100 % de la société SIMB, qui elle-même détient la société SIFA à hauteur de 72,12 % et la société SIFI, à hauteur de 100 %. Pour cette transaction SIFA a cédé 71 550 actions (franchisant à la baisse le seuil de 5% du capital) et SIMB a cédé 428 450 actions.